

## LES PLUS LUS



**M** Ségolène Royal : politique, vie privée, télévision, elle dévoile ses ambitions



**Ardennes** : portée disparue, Loana, 10 ans, retrouvée morte dans une cave



**Au bras de Charles, Camilla éblouit avec le diadème fétiche d'Elizabeth II**

Publicité

## FAITS DIVERS

## Disparition des quatre carnavalières de la Côte d'Opale : retour sur une enquête hors normes



Sophie Noachovitch

18/10/2023 à 18:34

 Article réservé aux abonnés

C'est une affaire comme les policiers en connaissent peu dans leur carrière. Durant l'hiver 1997, quatre jeunes filles, deux fois deux sœurs, toutes copines, disparaissent.

Romuald Muller était directeur d'enquête à la PJ de Lille. Il raconte dans un ouvrage comment il a résolu cette terrible affaire.

Elles sont déguisées en Pierrot, en marquise, en mousquetaire et en indienne. Peggy, Amélie, Audrey et Isabelle partent fêter le carnaval au Portel (Pas-de-Calais) le soir du 11 février 1997. Elles doivent retrouver Marie-Josée Merlin, la mère de Peggy et Amélie, et Laure Lamotte, la cousine mais surtout mère adoptive d'Isabelle et Audrey le lendemain matin pour le petit-déjeuner sur la grande place du Portel.

La suite après cette publicité

Elles n'arriveront jamais. C'est cette histoire, d'abord prise pour une fugue de quatre jeunes filles, que Romuald Muller, aujourd'hui commissaire général à Bagdad et ancien directeur d'enquête à la police judiciaire de Lille, raconte dans « Ce petit morceau de tissu rouge » aux côtés d'Elodie Rabé, journaliste à la Voix du Nord.

**Quand Élodie Rabé vous contacte pour vous proposer la rédaction de cet ouvrage, quelle est votre réaction ?**

**Romuald Muller :** Il m'a fallu trois, quatre jours de réflexion. Surtout, je voulais absolument que la famille qu'il reste des quatre victimes me donne son aval. Sans, je n'aurais pas été d'accord. Le fil conducteur de

ce livre est l'hommage aux victimes. Pas seulement les quatre jeunes filles, mais aussi leurs mamans, aujourd'hui décédées mais qui ont perdu l'envie de vivre avec la disparition de Peggy, Amélie, Audrey et Isabelle. Elles sont restées dignes, présentes durant les deux procès à espérer que l'un des deux frères Jourdain dise ce qu'il s'était réellement passé. En vain. Mais finalement, le fait de ne pas savoir est peut-être mieux. Entrer dans les détails sordides les aurait plongées dans des précisions insupportables.

La suite après cette publicité

## **Pourquoi ces quatre disparitions simultanées revêtent un caractère extraordinaire ?**

On est en pleine période de fêtes. Quatre personnes qui disparaissent en même temps, ça n'a jamais existé et ça n'a jamais plus existé dans le droit commun.

**C'est donc pour ça que les policiers du commissariat qui prennent le signalement de disparition inquiétante des mamans des quatre jeunes filles pensent d'abord à une fugue ?**

La fête de carnaval sur la Côte d'Opale est une institution. Les gens font la fête pendant plusieurs jours. Les policiers sont occupés par des problématiques qui relèvent de l'ordre public : tapage, accident de la route, conduite sous l'emprise d'alcool, bagarre, etc.

## **Quand la police judiciaire de Lille est-elle saisie de l'affaire ?**

Le mercredi soir, le 12 février 97, les mamans signalent les quatre disparitions. Le jeudi il ne se passe rien. Le vendredi, le commissariat inscrit les deux mineures en fugue et pas les majeures, après tout, elles sont libres de leurs mouvements. Notre attention à la PJ n'est pas attirée parce qu'il n'est mentionné que la fugue.

---

À lire aussi · [Cold cases : comment les policiers de l'OCRVP fouillent](#)

## le passé

---

### **La presse va avoir un rôle dans l'enclenchement de l'enquête.**

Oui. Le samedi, ça commence à bouger avec la presse locale. Il y a un premier papier et le lundi, en une, le visage des quatre jeunes filles. Le procureur réagit le jour même et saisit la PJ de Lille.

**Dans cet ouvrage, vous êtes le narrateur. On vous suit pas à pas sur les évolutions de l'enquête, mais aussi, et surtout, sur ce qu'elle vous fait ressentir. On sent que cette affaire vous a bouleversé.**

Le mot « bouleversé » n'est pas un faible mot. C'est la seule affaire où je me suis senti autant bouleversé. Dans les affaires d'homicides, on découvre un corps, et on est tout de suite dans la technique. On sait qu'on ne peut plus rien pour la victime. Notre travail est de retrouver l'auteur, et cela ne change pas grand-chose que ce soit 3, 4 ou 5 jours après.

### **La façon de travailler est donc très différente dans une enquête de disparition ?**

Dans une disparition, chaque seconde compte. Il faut déployer beaucoup de moyens dès le départ. Il faut être capable de faire un 100 mètres qui peut devenir un marathon. Il faut bien se reposer le soir, mais quand on se couche, on culpabilise, on voudrait ne pas s'arrêter mais il faut garder la tête froide et le repos est indispensable. On espère retrouver les gens vivants. On se met une pression. Cela ne vient pas de la hiérarchie mais de nous-mêmes. Vous savez que vos choix d'enquête sont déterminants. Si on néglige une vérification, ça peut être très lourd de conséquences.

### **En ce qui concerne Peggy, Amélie, Isabelle et Audrey, vous l'avez ressenti plus encore ?**

C'étaient quatre jeunes filles dont deux blondes. À l'époque, j'étais jeune papa. Mes filles avaient 3 et 5 ans. Et je me suis identifié. Normalement, il faut se prémunir, mais là, je ne pouvais pas m'empêcher de me dire « dans 10 ans, elles auront cet âge, est-ce que je les laisserai sortir ? »

### **Comment avez-vous travaillé sur cette affaire ?**

Cela a été un ascenseur émotionnel. Il y a eu deux axes d'enquête. Beaucoup de battage médiatique, qui nous a permis de recueillir des

témoignages précis. De l'autre côté, les enquêteurs qui reconstituaient la soirée en se demandant « à quel moment ont-elles fait une mauvaise rencontre ? »

**C'est finalement un témoignage qui vous oriente vers les frères Jourdain.**

Il y avait ce fourgon qui revenait dans les témoignages et le casier judiciaire des deux frères, toutes les deux condamnées pour viols et l'un pour meurtre, l'autre pour tentative de meurtre. Nous n'avions pas encore de preuve concrète mais on espérait que les jeunes filles soient encore séquestrées. Qu'elles soient vivantes. Le jeudi suivant, le juge décide de leur interpellation sur commission rogatoire.

**La personnalité des deux frères Jourdain, Jean-Michel et Jean-Louis, constitue aussi un pan terrifiant de cette affaire...**

Leur défense a été basique tout au long de l'affaire. De leurs gardes à vue aux procès. « Ce n'est pas moi, c'est l'autre qui a fait. » Jean-Michel, un monstre physiquement, n'a jamais avoué de sa vie. Il a déjà été condamné pour viols et meurtre. Il a toujours dit qu'il n'était pas responsable de quoi que ce soit. Il a la haine de la société. Ce n'est pas lui qui a mal agi, c'est la société qui l'a rejeté. Malgré les preuves qu'on pouvait lui présenter, il a toujours nié. L'autre, Jean-Louis, est plus... faible, c'est lui qui nous a aiguillés vers les corps. S'il n'avait pas parlé, nous n'aurions jamais retrouvé les filles.

**Une enquête comme celle-ci doit forcément vous marquer. A-t-elle changé votre façon d'enquêter par la suite ?**

Je n'ai pas pu prévenir moi-même les mamans des quatre jeunes filles. Que des mères soient prévenues par la radio, m'a laissé une plaie qui ne s'est jamais complètement refermée. C'est mon devoir d'être celui qui apporte cette terrible nouvelle. À l'époque, il n'y avait pas de téléphone portable. Quand on découvre un corps, il faut préserver les indices. Les journalistes étaient déjà sur place quand les quatre fourgons funéraires sont arrivés. C'est ce qu'ils ont annoncé à la radio. Les mamans étaient en route vers Lille pour rencontrer leur avocat. C'est comme ça qu'elles ont compris.

**Vous avez donc pris un soin particulier à ce que cela n'arrive plus ?**

En 1998, on a la disparition de Caroline Le Gentil, 24 ans, à Douai. Très vite, on a basculé sur un enlèvement puisqu'il y a eu une demande de rançon. Là aussi, les auteurs étaient deux frères, Sébastien Chauderlot et Jérôme Lucas, qui l'avaient déjà tuée. J'ai mis un fonctionnaire

auprès de la famille tout le long de l'enquête. Quand on a retrouvé le corps de la jeune femme, il était à leurs côtés. Ensuite, j'ai toujours mis en place un policier référent auprès de la famille.

**Émotionnellement aussi, vous avez été marqué à vie par cette affaire.**

Aujourd'hui, on a le téléphone portable. On peut envoyer un SMS dans la journée à sa famille pour dire « Tout va bien ». Avant, il fallait attendre le soir pour passer un coup de fil. Chaque affaire nous grignote un petit peu. Ce sont des métiers où l'on rentre à la maison avec nos affaires. Après la présentation des frères Jourdain à la justice, je suis rentré chez moi, après une semaine d'absence. J'étais là physiquement mais en pensée, j'étais encore sur l'enquête. Les familles de policiers partagent leur métier, sur le plan psychologique mais aussi physique. C'est aussi pour les familles de policiers, pour les policiers que j'ai accepté d'écrire ce livre. Pour leur rendre hommage.

ROMUALD  
MULLER

ÉLODIE  
RABÉ

Postface  
LUC FRÉMIOT

# Ce petit morceau de tissu rouge

Elles s'appelaient Peggy, Amélie, Audrey et Isabelle: le récit de l'enquête qui a mené aux frères Jourdain

MICHALON Polars réels

Ce petit morceau de tissu rouge, par Romuald Muller et Elodie Rabé. Postface de Luc Frémion. Editions Michalon et sa collection Polars

Contenus sponsorisés

SUR LE MÊME SUJET



Publicité